Image not found or type unknown

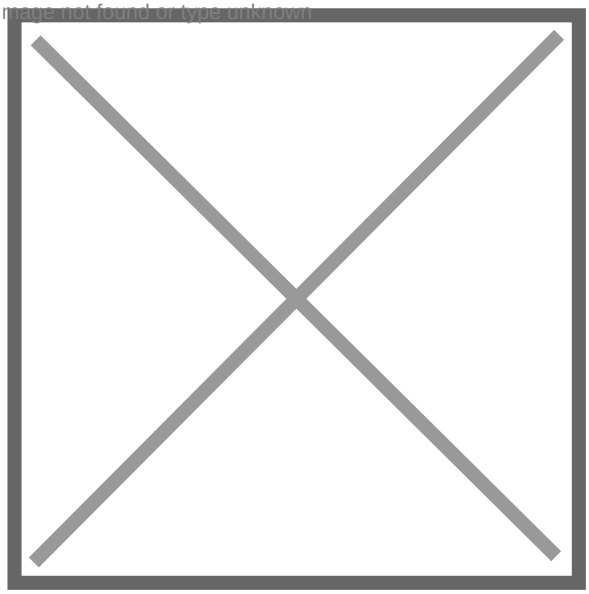

# Signataire lettre de licenciement

Par **grizzlyjpm**, le **18/01/2011** à **08:24**

Bonjour,
J'ai fait l'objet d'une lettre de licenciement signée pour ordre du directeur.
Le pouvoir, notamment pour un licenciement, décerné par le Directeur Général d'une SAS désigne 2 personnes qui agiront conjointement avec imposssibilité de subdéléguer à un tiers.
Ma lettre de licenciement porte la signature du deuxième mais pour ordre du premier en congé maladie.
Mon licenciement est il irrégulier voir sans cause réelle et sérieuse?

Par **P.M.**, le **18/01/2011** à **08:51**

Bonjour,
A mon avgis non, puisque de toute façon l'une des personnes en est empêché d'être signataire...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés